

AVIS

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, assistante-greffière de la ville de Shawinigan, que lors de la séance ordinaire tenue le 9 mai 2023, le conseil de la Ville de Shawinigan a adopté le règlement suivant :

SH-715 décrétant un emprunt et une dépense de 3 279 000 \$ pour la réalisation de travaux de réfection aux infrastructures d'aqueduc, d'égout et de voirie sur la 125e Rue, entre la 105e Avenue et la rue Phil-Girard.

Ce règlement est accessible au Service du greffe et des affaires juridiques, situé au 550, avenue de l'Hôtel-de-Ville, à Shawinigan, où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance pendant les heures d'ouverture du bureau.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

Shawinigan, ce 28 juin 2023

Me Marie-Pier Gélinas
Assistante-greffière